

## Agents sportifs : Un domaine d'intervention européen ?

Communiqué - Bruxelles, 18 décembre 2009 - Une étude conduite par KEA pour la Commission européenne dresse un état des lieux de la situation des agents sportifs en Europe.

L'étude, publiée le 17 décembre 2009, développe pour la première fois une vision européenne sur la question des agents sportifs et explore les possibilités d'amélioration du système de placement sportif.

L'étude évalue le poids socio-économique des agents sportifs dans l'Union européenne et dans les sports dans lesquels ils exercent leur activité. Elle dresse un état des lieux de l'encadrement des activités des agents sportifs dans l'Union européenne et des grandes tendances qui en ressortent.

L'étude s'intéresse aux questions d'ordre éthique que l'activité pose ou est susceptible de poser. Elle pose la question d'un encadrement communautaire de l'activité d'agent sportif en raison d'éventuelles entraves à l'exercice de leur activité, en particulier dans sa dimension transfrontalière.

Sur la base des recherches et analyses effectuées et de ses conclusions, l'étude adresse des recommandations à l'intention des institutions européennes, des Etats membres et du mouvement sportif dans l'objectif d'apporter des améliorations à l'organisation des activités d'agent sportif et de placement sportif en général.

L'étude a été réalisée par KEA European Affairs en collaboration avec l'Observatoire européen du sport et de l'emploi (EOSE) et le Centre de droit et d'économie du sport (CDES) de l'Université de Limoges.

La version anglaise de l'étude devrait être disponible au cours du premier trimestre de 2010.

Le rapport (version en langue française) peut être téléchargé sur le site Internet de KEA : [www.keanet.eu](http://www.keanet.eu)

---

KEA European Affairs est un cabinet de conseil et d'étude établi à Bruxelles et spécialisé dans les activités de recherche, de soutien et de conseil. Les secteurs d'expertise de KEA sont les industries culturelles/créatives, les loisirs, les medias et le sport, en particulier dans leurs aspects juridiques, réglementaires et politiques au niveau de l'Union européenne. [www.keanet.eu](http://www.keanet.eu)  
Pour de plus amples informations sur ce communiqué, veuillez svp contacter KEA à l'adresse [ngyss@keanet.eu](mailto:ngyss@keanet.eu) ou au +32 2 289 2600.